



Christiane LEMASSON
Maire d'Erquy

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2009

Etaient présents : Christiane Lemasson, Maire, Yves Pelle, Laurence Nicol, Henri Dubois, Christiane Guesnet, Jean-Paul Manis, Sylvie Bouvet, Michel Morgand, Adjoints au Maire, Roland Pineau, Alain Guillot, Ode Hindermeyer, Béatrice Duverger, Lucie Danglard, Typhaine Demoy, Bernard Etienne, Bernadette Laithier, Guylaine Le Goff, Yannick Morin, Stéphanie Robert
Conseillers Municipaux de la majorité, Loïck Le Guen, Jean-Paul Lolive, Pierre Pélan, Nathalie Reymond
Conseillers municipaux de la minorité.

Absente : Béatrice Duverger

Procurations : Joël Auffret à Henri Dubois ; Paul Denis à Lucie Danglard ; Yves Hamon à Loïck Le Guen ; Monique Caillibotte à Jean-Paul Lolive

Modernisation du port de plaisance d'Erquy-Centre

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de constituer un Comité de Pilotage composé d'élus, de partenaires associés, d'organismes extérieurs et des services municipaux et qui sera chargé d'éclairer et de préparer la décision ultérieure de l'organe délibérant au titre des orientations futures concernant la modernisation du port de plaisance d'Erquy Centre.

Opération Cap Sports hebdomadaire. Année 2009-2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de solliciter les prestations extérieures et les subventions éventuelles des animateurs spécialisés dans le domaine du sport, des loisirs et de la culture afin d'assurer la continuité des activités hebdomadaires rattachées au dispositif « Cap Sport, Cap Culture » à l'année.

Modernisation du port de plaisance d'Erquy-Centre - Réalisation d'une étude d'opportunité – Dossier d'inscription 2009 pour l'octroi de subvention.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention) approuve le dossier de demande de subvention et sollicite les subventions auprès du Conseil Général et des autres fonds de concours éventuels sur la base du programme 2009 d'un montant de 10.000 Euros H.T.

Programme d'assainissement en Eaux Usées 2009-Dossier d'avant-projet-28^e tranche bis-secteur de Plaine Garenne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'avant-projet définitif ainsi que le dossier de consultation des entreprises établi par la Direction des Services Techniques pour un montant H.T. de 585.000 Euros.

Electrification, Eclairage Public et Téléphonie 2010-Programmation effectuée sous l'égide du SDE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la programmation suivante :

Rubriques Travaux		Devis du SDE 22		Dépense Erquy	Recette Erquy
Éclairage	Devis HT			48 411,37	
	Devis TTC		96 500,00	57 900,00	
Basse Tension	Devis HT			15 259,20	
	Devis TTC		73 000,00	18 250,00	
Téléphonie	Devis HT	3 000,00		20 558,53	
	Devis TTC		21 000,00	24 588,00	
Programme Total	Devis HT	3 000,00		84 229,10	
	Devis TTC		190 500,00	100 738,00	

Diminution des plages horaires d'éclairage public en période hivernale

Dans un souci d'économie d'énergie, le Conseil Municipal, approuve les nouveaux horaires d'éclairage public suivants :

- Boulevard de la Mer : 6h30 – 24h00 (ancien horaire 6h00 – 01h00)
- Entrée de Ville : 6h30 – 24h00 (ancien horaire 6h00 – 01h00)
- Centre d'Erquy – Rues Principales : 6h30 – 24h00 (ancien horaire 6h00 – 01h00)
- Autres rues : 6h30 – 23h00 (ancien horaire 6h00 – 24h00)

Et de faire procéder par les Services Techniques de la Ville, à la mise en œuvre des nouveaux horaires d'éclairage public.

Urbanisme : Clôture de concertation et mise à enquête publique. Zones concernées : zone 2AU(2) et zone 2AU(3). Classement projeté : 1AU sous règlement UC

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 contre), après enquête publique, accepte de requalifier en zone 1AU sous règlement UC les secteurs des rues du Rocher Morieux, des Moulins, du Tertre Gicquel, du Bois de Quimper pour l'aménagement de pavillons (15 lots).

Subventions annuelles aux associations-Exercice 2009

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement de subventions d'un montant de 750 Euros à l'Association Sand Ball Erquy-Hénansal somme allouée en 2008 qui n'avait pas été liquidée et une somme accessoire de 400 Euros à l'UNSS du Collège Thalassa.

Opérations de régularisations salariales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de procéder à des régularisations salariales, traitement de base et indemnités des employés communaux au-delà de la période inscrite par la déchéance quadriennale.

**Prévisions budgétaires 2009 - Budget annexe des campings municipaux.
Décision modificative budgétaire N°1**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante visant notamment à intégrer le paiement de la TVA exigible au titre de l'année 2008 pour laquelle il conviendra de solliciter le remboursement intégral, les campings municipaux n'étant plus assujettis à la TVA à compter de 2008 au regard de l'application de la tarification sociale.

Article 6353 (Paiement des Taxes indirectes) + 29.029 Euros

Article 778 (remboursement de TVA) + 29.029 Euros.

**Prévisions budgétaires 2009-Budget annexe du Port de plaisance Erquy-Centre.
Décision modificative budgétaire n°1**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

Article 6227 (frais d'actes et de sinistres) + 600 Euros

Article 022 (dépenses imprévues) – 600 Euros

**Imputations de factures en section d'investissement
Montant unitaire inférieur au seuil minimum d'affectation.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'imputation en investissement les achats suivants :

- Bacs et couvercles pour la cuisine centrale (fournisseur : CAILLAREC) : 232,67 Euro TTC
- Ecran informatique pour le service comptabilité (fournisseur SBSI) : 353,37 Euro TTC
- Panneaux de signalisation (fournisseur LACROIX) : 125,94 Euro TTC
- Filets de Hand-Ball pour la salle omnisports (fournisseur CASAL Sport) : 261,70 Euros TTC
- Logiciel de dématérialisation des paies (fournisseur JVS-Mairistem) : 134,55 Euros TTC
- Radiateurs pour la rénovation d'un logement communal (fournisseur : MAFART) : 2.319,70 Euros TTC
- Visseuse compacte (fournisseur MAFART) : 184,64 Euros TTC.
- Perceuse visseuse (fournisseur MAFART) : 430,46 Euros TTC
- Fournitures d'équipements pour le terrain de football (fournisseur : GALVA Industries) : 249,98 Euros TTC
- Barrière grillagée (fournisseur : COMAT & VALCO) : 165,05 Euros TTC

Domages sur bateau Port Erquy-Centre – Paiement de la franchise (sinistre du 3 octobre 2008)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le paiement de la franchise contractuelle au profit de M. GEORGET pour un montant de 314 Euros

Campings municipaux : dates d'ouverture de la saison 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les dates d'ouverture suivantes :

- **Camping Saint-Michel** : 1^{er} avril 2010 au 30 septembre 2010 pour les emplacements au sol et du 1^{er} avril 2010 au 7 novembre 2010 pour les bungalows.
- **Camping du Guen** : 11 juin 2010 au 12 septembre 2010

Demande d'installation d'un relais de radiocommunication par l'opérateur SFR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'installation d'un relais de radiocommunication à la station d'épuration de Tu-Es-Roc, au bénéfice de la société SFR (Déclaration Préalable DP02205409Q0108 du 30-09-2009).
